Osez le Féminisme !

http://www.osezlefeminisme.fr - n°27 - octobre 2013

ÉDITO

SUR TOUS LES FRONTS !

Les enjeux législatifs de cette fin d'année 2013 pourraient marquer des avancées progressistes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes : une loi transversale pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été adoptée fin septembre par le Sénat et une proposition de loi pour l'abolition du système prostitueur a été déposée récemment par la députée Maud Olivier.

En revanche, sur la question des retraites, Osez le féminisme ! reste mobilisée contre la réforme qui présente en l'état des menaces de regressions sociales. Le système des retraites est en effet un révélateur de l'état des inégalités entre les femmes et les hommes : l'ensemble des inégalités et discriminations professionnelles vécues par les femmes se trouvent exacerbées lors de la retraite. En effet, deux retraité-e-s pauvres sur trois sont des femmes, ou encore une retraitée sur trois touche une pension totale inférieure à 700 euros. Un cercle vicieux empêchant l'émancipation des femmes, les plaçant dans une dépendance économique vis-à-vis des hommes. Enfin, le gouvernement a renoncé à inscrire l'ouverture de la PMA à toutes les femmes dans le projet de loi sur la famille. Il faut donc continuer à se mobiliser pour que cette promesse soit tenue. Parce que nous croyons à ces combats, Osez le féminisme ! se mobilise... Rejoignez-nous !

AGENDA

- **30 octobre au 3 novembre : Cineffable -** Espace EFCB, 23/25 rue Emile Zola - Montreuil 93100, Métro Robespierre
  25e Festival international du film lesbien & féministe de Paris: Quand les lesbiennes se font du cinéma. Reservé aux femmes.

- **13 novembre à 19h30 : Réunion mensuelle d'Osez le féminisme ! -** Maison des associations, 22 rue Deparcieux, Paris 14e, métro
  Réunion ouverte à tou-te-s.

- **30 novembre au 1er décembre : weekend de formation d'Osez le féminisme !**
  Deux jours de formations et d'ateliers féministes, ouvert à tou-te-s. Renseignements très prochainement.

QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

ISSN 2107-0202 - contact@osezlefeminisme.fr - www.osezlefeminisme.fr

UNE PREMIÈRE JURISPRUDENCE, UNE PREMIÈRE VICTOIRE

«*Les féministes me persécutent, comme si c'était d'ma faute si les meufs c'est des putes*». La condamnation du rappeur Orelsan, le 31 mai 2013, à 1000 euros d'amende avec sursis pour injure et incitation à la violence à l'encontre des femmes est une première historique. Cinq associations avaient porté plainte. Toutes se sont déclarées satisfaites de la décision du tribunal correctionnel de Paris, signe encourageant du recul de la tolérance à l'égard des violences et propos sexistes. Il est temps d'affirmer que la liberté d'expression artistique ne peut outrepasser le respect de la dignité des femmes.

MAËLLE

CRÉATION D'UN SITE OFFICIEL SUR L'IVG

Tapez «IVG» sur Google, vous trouverez en première référence le lien www.ivg.net, a priori un «centre national d'écoute anonyme et gratuit». Or, le site propose uniquement des informations anti-IVG : témoignages de femmes «traumatisées», risques physiques et psychiques, etc. Pour lutter contre cette propagande anti-IVG masquée, un site officiel d'informations, www.ivg.gouv.fr a été créé à l'initiative du Ministère des Droits des femmes, qui s'est engagé à mieux référencer sur Internet les sites officiels ou associatifs comme celui du Planning Familial. Le numéro vert officiel recommandé par le Haut Conseil de l'égalité femmes hommes, lui, n'est toujours pas à l'ordre du jour.

TIPHAINE LUNEAU

MON PREMIER MANIFESTE FÉMINISTE

«*On n'est pas des poupées*», paru cet été dans la collection Jamais trop tôt, propose un «*premier manifeste féministe*» afin de déconstruire les clichés de genre et prôner l'égalité. Avec des mots simples et un graphisme original, les auteures allient amusement et engagement. Cachés au fil des pages, les portraits d'Olympe de Gouges, de Rosa Luxemburg ou d'Angela Davis permettent de découvrir de façon ludique ces femmes qui ont changé l'Histoire. Un livre à mettre entre toutes les mains, des filles comme des garçons.

JUSTINE LE MOULT

On n'est pas des poupées, D. Beauvois, C. Cantais, août 2013.

RITA THALMANN, HISTORIENNE FÉMINISTE

Tout a commencé à Nuremberg en 1926 et s'est achevé en août à Paris. Historienne de renom, Rita Thalmann est décédée cet été. Juive et allemande, réfugiée en France et étudiante après-guerre à la Sorbonne, elle a cherché toute sa vie à comprendre pourquoi l'Allemagne a choisi le nazisme. De la femme «aryenne» réduite à l'état de «poulinière» à la résistante française agente de liaison ou confectionneuse d'explosifs, elle aura porté la recherche sur les femmes durant la deuxième guerre mondiale, thème souvent ignoré de ses collègues historiens.

NOÉMI MAROIS

Être femme sous le IIIe Reich, Laffont, 1981.

LE PATRON ET LA SECRÉTAIRE

idées reçues

« *Bonjour Madame, pourrais-je parler au directeur ?* » Au bout du fil, un soupir. « *Ici, Monsieur, il n'y a pas de directeur, mais UNE direcTRICE.*» Cette scène est fictive, et pourtant banale. Notre blog www.viedemeuf.fr regorge d'exemples similaires. Le patron et la secrétaire, le médecin et l'infirmière, un ingénieur, une institutrice : ces stéréotypes liés aux métiers sont véhiculés par la publicité et les médias. Ils influencent nos représentations du monde professionnel.

Il est vrai que les femmes sont peu nombreuses à accéder aux postes les plus valorisés. Mais en prétendant représenter le réel, les clichés perpétuent les discriminations. Pourtant, changer les représentations pourrait contribuer à l'évolution des mentalités. En 2010, la première saison de la série Borgen, une femme au pouvoir était diffusée au Danemark. Un an plus tard, Helle Thorning-Schmidt devenait Première ministre. La fiction doit permettre d'ouvrir les possibles... et parfois la réalité la rejoint !

HÉLÈNE DEMILLY

Le Sénat adopte la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Lors de son discours d'ouverture des débats parlementaires, la Ministre des Droits des Femmes Najat Vallaud-Belkacem appelait à accélérer la course pour enfin atteindre « une égalité sans concession ». Même si l'on constate des avancées notoires pour les droits des femmes, des résistances persistent encore.

Le 18 septembre le Sénat a adopté en première lecture, à une large majorité - mais dans un hémicycle presque vide d'hommes - le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes, transmis à l'Assemblée Nationale pour un vote courant octobre.
Cette adoption marque une avancée importante dans le combat pour l'égalité réelle, notamment par le caractère transversal de la loi, qui s'attaque en un texte à de nombreux domaines ou l'égalité est encore loin d'exister dans les faits. L'égalité professionnelle, la lutte contre la précarité spécifique des femmes, la protection des femmes contre les violences sexistes, l'attention portée à l'image des femmes dans les médias, la parité en politique et dans les responsabilités sociales et professionnelles sont les objectifs posés, auxquels des mesures concrètes doivent permettent de répondre.
Parmi les mesures phares du texte, la politique gouvernementale incitative concernant le congé parental a été appuyée par le Sénat. Actuellement seul 3% des bénéficiaires sont des hommes. Afin de favoriser un meilleur partage des responsabilités parentales et d'accroître le niveau d'emploi des femmes, la durée actuelle du congé parental, de 6 mois, pour les parents d'un seul enfant sera complétée de 6 autres mois à condition qu'il bénéficie à l'autre parent. Pour les congés longs destinés aux parents de deux enfants et plus, sur la durée de 3 ans, 6 mois seront impérativement réservés à l'autre parent.

Des avancées et des manques

Les dispositifs existants visant à lutter contre les violences sexistes ont également été renforcés. Désormais la règle par défaut sera l'éviction du domicile du conjoint violent et non de la victime, pratique qui fait pour l'instant figure d'exception et empêche d'autant plus les femmes, qui n'ont souvent nulle part où aller, à quitter leur conjoint violent. De plus, le téléphone « grand danger », destiné à secourir en urgence les femmes victimes de violences et testé avec succès dans plusieurs départements, va être généralisé à l'ensemble du territoire.
Le périmètre du délit d'entrave à l'IVG a également été étendu, afin de mieux garantir le droit des femmes à disposer de leurs corps.
S'il faut se réjouir qu'un texte législatif s'attaque de manière globale à tous les enjeux de l'égalité femmes-hommes, la mobilisation reste nécessaire, notamment dans l'immédiat pour amener les députés à supprimer l'amendement masculiniste adopté par les sénateurs (voir encadré).
Hébergement pour les femmes victimes de violences, service public de la petite enfance plus accessible, mesures davantage contraignantes pour atteindre l'égalité professionnelle et la parité en politique ou encore création d'un délit pour tenue de propos sexistes, comme il en existe un pour les propos racistes, sont autant de manques que nous déplorons et qui, nous l'espérons, feront l'objet de textes législatifs futurs.

Clémence Radafshar et Hélène Ferkatadji

Les masculinistes s'invitent dans la loi

Un amendement influencé par les mouvements masculinistes a pu être adopté grâce aux voix… de gauche. Les radicaux de gauche (RDSE) se sont joint à l'UMP pour voter un amendement qui prévoit de faire de la résidence alternée la décision par défaut lors des divorces. Imposer la résidence alternée lorsque cela ne relève pas d'un choix des parents peut se révéler dangereux, notamment dans le cas d'un ex-conjoint violent. De plus, l'amendement prévoit que soit puni pénalement le fait, pour un parent, « *d'entraver l'exercice de l'autorité parentale par des agissements répétés ou des manipulations ayant pour objet la dégradation voire la rupture du lien familial* ». Dès lors, les dénonciations de violences et d'inceste par un parent, pourraient, si elles ne peuvent être prouvées, être considérées comme une manipulation de la conjointe sous l'influence du prétendu syndrome d'aliénation parentale. Une pétition a été lancée afin de demander à l'Assemblée nationale retirer cet amendement (www.change.org/fr/pétitions/ne-votez-pas-l-amendement-masculiniste-dans-la-loi-egalitéfh).

Prostitution : le temps de l'abolition est venu

Aujourd'hui, en France, 99 % des clients prostitueurs sont des hommes, et l'immense majorité des personnes prostituées, notamment parmi les victimes de la traite, sont des femmes. Paillettes et draps de satin ne sauraient masquer la réalité : la prostitution relève de la domination masculine.

La violence est comprise dans le fait même d'être prostituée. En effet, le client méprise le désir et le plaisir de la personne prostituée, en lui imposant sa propre volonté par le biais de l'argent. Mais une poignée de billets ne peut cacher cette violence intolérable, cette atteinte à la dignité humaine.

Outre cette violence intrinsèque, il faut souligner le fait que le milieu de la prostitution est le théâtre de violences infligées chaque jour aux personnes prostituées. La prostitution tue chaque jour : nous ne parlons pas ici seulement de meurtres (qui sont nombreux), mais aussi de morts sociales et psychiques. Le stress post-traumatique que connaissent les personnes prostituées est identique à celui que connaissent les personnes victimes de viols ou de tortures : cela en dit long sur la violence qu'elles ont à subir quotidiennement. Pour survivre, un très grand nombre d'entre elles dissocient corps et esprit. Être prostituée signifie être exposée quotidiennement à des insultes, des menaces, des coups, des blessures, de la part des clients mais aussi des proxénètes. C'est aussi être vouée à l'opprobre public, car curieusement la personne prostituée est souvent beaucoup plus facilement condamnée par la société que le client.

CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE, 4 MILLIONS DE FEMMES ET DE FILLETTES SONT ACHETÉES ET REVENDUES SUR LE LUCRATIF MARCHÉ DU SEXE

Les conséquences sur la santé sont également nombreuses : les personnes prostituées sont tout particulièrement exposées aux infections sexuellement transmissibles, les clients étant particulièrement réfractaires au port du préservatif, et leur position de pouvoir leur permet d'imposer cette décision.

On nous répondra que pour certaines personnes la prostitution est un choix, et qu'on ne peut donc l'abolir contre leur volonté. Il faut tout d'abord souligner que ce « choix » ne concerne qu'environ 5 % des personnes prostituées en France. En effet, les 95 % restants représentent en grande majorité des victimes de la traite, exploitées dans des réseaux et, parce que souvent sans-papiers, à la merci de leur proxénète. Chaque année dans le monde, 4 millions de femmes et de fillettes sont achetées et revendues sur le lucratif marché du sexe (chiffre de l'ONU). On considère qu'en France 85 à 90 % des personnes prostituées seraient sous le joug du proxénétisme. Par ailleurs, 80 % de l'ensemble des personnes prostituées sont étrangères, part qui a doublé depuis le début des années 90 du fait du développement des réseaux.

La marchandisation du corps est contraire à la dignité humaine et toute société un tant soit peu progressiste est en devoir

Les jeunes pour l'abolition

L'abolition du système prostitueur est un combat moderne et c'est ce que veulent faire savoir les mouvements jeunes qui ont rejoint la campagne d'OLF pour dénoncer l'esclavage moderne qu'est la prostitution. « Femmes et hommes de demain, nous appelons les jeunes à reprendre le flambeau de l'abolition » incite l'appel aux jeunes signé par la LMDE, l'UNEF, l'Union Nationale Lycéenne, le MJCF, l'Union des Etudiants Communistes, le Mouvement des Jeunes Socialistes, et les efFRONTé-e-s… Rappelons que la mobilisation pour l'abolition est un mouvement citoyen qui dépasse le cadre des combats féministes : c'est toute la société qui est concernée. Les jeunes, tous ensemble, doivent lancer l'impulsion et refuser de grandir dans une société qui cautionne la violence imposée par la prostitution. Il s'agit de l'indignation de toute une génération. Mardi 24 septembre, ce collectif de jeunes pour l'abolition s'est rassemblé au pied de la statue de la liberté pour appeler le gouvernement à déposer un projet de loi pour l'abolition.

Vanessa Hinkel

de l'interdire : de même que la société française interdit par la loi à tout travailleur, qui l'aurait pourtant choisi, d'accepter un salaire trop bas, de même la société française doit faire en sorte qu'aucune personne n'ait à se prostituer, quand bien même celle-ci l'aurait « choisi ».

Le réglementarisme a provoqué une expansion de la prostitution illégale

La légalisation de la prostitution et le réglementarisme ne sauraient être considérés comme une solution. Les pays qui ont opté pour ce type de législation en tirent aujourd'hui un bilan négatif : au Nevada, par exemple, le taux de viols est quatre fois plus élevé que dans le reste des États-Unis. Un happening de certaines prostituées à Amsterdam* a récemment fait le tour des réseaux sociaux et permis de saisir les limites de la prostitution légale. En effet, le réglementarisme a paradoxalement provoqué une expansion sans précédent de la prostitution illégale. La soi-disant volonté d'offrir de meilleures conditions « d'exercice » aux personnes prostituées est donc un échec. Les bordels, ces lieux où les hommes ont tous les droits, sans qu'aucune idée féministe ou égalitaire ne viennent les « frustrer », sont d'autant plus dangereux pour les femmes prostituées.

Abolir la prostitution se situe dans la droite ligne des combats féministes et progressistes qui ont œuvré pour une libération des sexualités et une libération des corps des femmes, mais aussi dans celle des combats sociaux et politiques pour l'avancée des droits humains. Ceux qui nous ont précédés ont déjà aboli l'esclavage et la peine de mort, notre génération doit être celle de l'abolition de la prostitution.

Osez le féminisme ! se bat donc pour qu'une loi réellement abolitionniste soit adoptée et appliquée, incluant un certain nombre de mesures : tout d'abord une politique efficace de lutte contre le proxénétisme ; la pénalisation des clients, qui permettra de renverser le rapport de force entre les personnes prostituées et ceux qui les payent. Enfin, un arsenal de mesures sociales pour venir en aide aux personnes prostituées et les aider à se réinsérer dans la société s'avère nécessaire. Nous réclamons un plan national d'alternatives pour aider les personnes à sortir de la prostitution et une régularisation immédiate de toutes les prostituées victimes de la traite.

Rassemblement des jeunes pour l'abolition au pied de la statue de la Liberté

Noémie Lenhof et Agnès Setton

Les différentes règlementations

Selon les pays, la question de la prostitution a appelé différentes réponses législatives :

- Le réglementarisme (Allemagne, Pays-Bas, Suisse...) qui légalise la prostitution.
- Le prohibitionnisme (Chine, Égypte, États-Unis sauf le Nevada, Iran...) qui pénalise aussi le proxénète et le client que la prostituée qu'ils exploitent.
- L'abolitionnisme, encré en 1949 par une convention de l'ONU signée par 72 pays (Belgique, Brésil, Espagne, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni...), qui interdit le proxénétisme mais décriminalise les prostituées, reconnues comme victimes. Mais son application se révèle dans les faits peu efficace et alimente la schizophrénie des états signataires : en France, la loi « Sarkozy » a aggravé à partir de 2003 la pénalisation des prostituées en créant un délit de racolage passif, abrogé début 2013.
- Le néo-abolitionnisme (Suède puis Islande et Norvège...) qui entend pénaliser le client, éradiquer le système prostitueur en asséchant la source.

Simon Hatab et Raísa Leão

La pénalisation des clients

Certes, pour être efficace, la pénalisation des clients doit être couplée à une politique ambitieuse en matière d'éducation et de prévention. Mais il n'en est pas moins nécessaire de poser l'interdit dans notre loi pénale : l'argent ne peut pas tout acheter, et en particulier le corps humain, surtout le corps humain.

Le constat est simple. Sans clients, la prostitution n'existerait pas. En conséquence, la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle non plus. Pour rendre possible l'égalité entre les sexes, il est bien sûr essentiel d'éduquer, de mener des campagnes de communication. Mais ce n'est pas suffisant. Il est aussi important de sanctionner l'auteur de cette violence : le client.

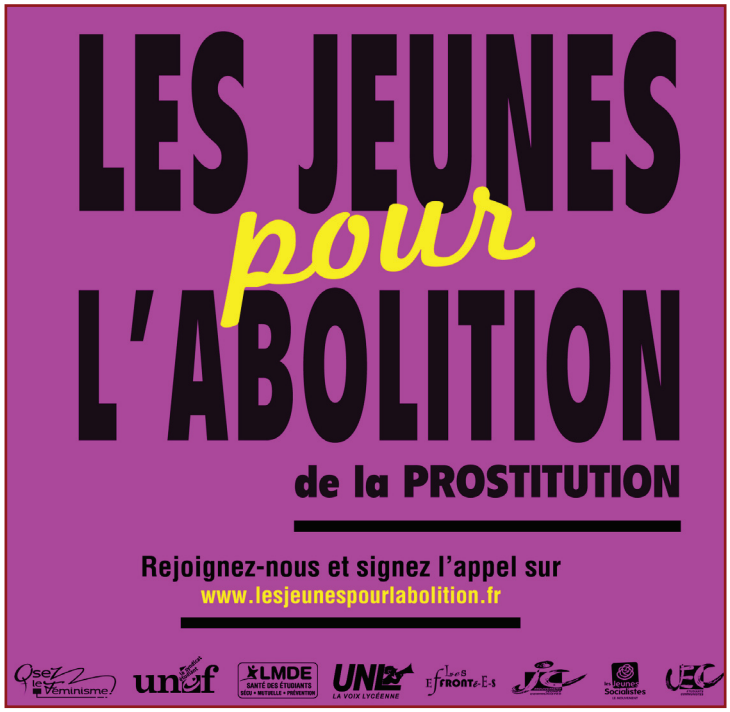

Pénaliser pour responsabiliser

En tant que répétition de rapports sexuels sans désir, la prostitution est le plus souvent porteuse de violences. Elle engendre chez les prostituées des traumatismes particulièrement graves et durables. Pénaliser les clients, c'est d'abord reconnaître leur complicité dans ce système de traite des individus, et leur faire comprendre qu'ils participent à une forme d'exploitation de la vulnérabilité d'autrui.

Contrairement à ce que laissent entendre certains médias, il ne s'agit pas d'incarcérer les clients. Il s'agit, lors d'une première infraction, de faire un rappel à la loi en indiquant au client les conséquences de ses actes et sa responsabilité dans la perpétuation de la prostitution. Car c'est la demande du client qui génère la prostitution.

« *Dès que le premier client pose la main sur vous, vous êtes devenue une prostituée* », témoigne Rosen Hircher, survivante de la prostitution. « *Des jeunes filles de 15 ans se vendent pour 80 euros, ou des cadeaux, à des hommes de 60 qui les racolent à la sortie du lycée.* » Tenons-nous en au sens ancien du terme racoler : « *enrôler par force ou par ruse.* » Qui racole ? Qui est victime de ce marché ?

Selon Rosen Hircher, parmi les femmes qui se prostituent, beaucoup ont vécu des histoires familiales violentes – inceste, violence conjugale, tournantes organisées par les proxénètes et autres violences machistes... : « *Parfois agressées, violées, les prostituées ne reçoivent aucune protection policière. Le viol d'une prostituée n'est pas entendu, personne n'en parle* », sa condition n'intéresse pas. La demande sexuelle impose sa loi et la société ferme les yeux sur cette traite humaine.

Lucie Groussin et Sophie Xerri

Jeune & Jolie : l'insoutenable légèreté

Dans Jeune & Jolie, dernier film de François Ozon, Isabelle, 17 ans, se prostitue sans raison apparente. De toute évidence, le réalisateur occulte le système dans lequel cette décision s'inscrit : ici, la prostitution est érotisée, ici, le fait qu'elle soit dans le champ des possibles d'une jeune femme n'est pas interrogé. Ici, tout est privé, rien n'est politique.

Le sujet du film n'est pas la prostitution, mais l'adolescence, la transgression. La prostitution n'est qu'un prétexte narratif… pouvant être interprété comme un fantasme sexuel partagé, assimilant le client à un amant, la prostituée à une séductrice, présentant le consentement et le désir comme négociables. Les lieux communs abondent : « argent facile », « jeu dangereux », « j'étais trop timide mais j'aurais aimé que les hommes payent pour faire l'amour avec moi ». Le film s'inscrit dans le sillage de Elles, Sleeping beauty… il semble de bon ton, au cinéma, d'analyser la sexualité féminine (et non masculine !) à travers le prisme de la prostitution, et d'aborder la prostitution comme un sujet sexy. Une image en totale déconnexion avec la réalité de la prostitution qui est le majoritairement imposée à des femmes, souvent migrantes, dans le cadre de tentaculaires réseaux de traite.

Delphine Aslan

Vient de paraitre

Petit guide anti sexisme de la P'tite blan

La P'tite Blan s'est fendue de quelques petits livres (assez) autobiographiques et assez remarqués dans l'univers très masculin de la BD, notamment sur les questions LGBT. Les opus *Coming soon*, *Coming out* et *Coming back*... ou encore *Dis papa, moi aussi quand je serais grande, je serai lesbienne ?* racontent de façon hilarante le quotidien mouvementé d'une jeune lesbienne. Nous ne pouvions donc manquer de signaler la sortie très attendue du *Guide de survie en milieu sexiste.*
Reprenant l'affiche, de « Yes we can » sous forme d'illustration, ce petit guide devrait aider tout-e féminist-e averti-e à survivre en effet dans la société toujours inégalitaire dans laquelle nous vivons : conseils pratiques pour tordre le cou aux idées reçues, techniques de repérage de gros macho à la ronde, reparties efficaces, pièges à éviter ou encore « *comment faire face, quand on vous dit* « Oui, mais quand même ! » ». Face au sexisme, vous pourrez désormais vous sortir la tête haute de toute situation ! D'un humour réjouissant et un engagement sans faille, La P'tite Blan nous livre cette fois un guide à la fois pragmatique et drôle, pour pouvoir en rire tout en réalisant l'ampleur du problème.. Bref, salutaire.

Julie Muret

http://www.laptiteblan.fr

Initiative

Victoire du Collectif pour des femmes au Panthéon

Le 26 août dernier, une action menée par le Collectif Pour des Femmes au Panthéon composé de plus de 50 associations, dont La Barbe, Osez le féminisme ! et le collectif des Féministes en Mouvement, a connu un retentissement médiatique certain.
Ce coup de projecteur a été le point d'orgue d'une campagne lancée pendant l'été dans le but de sensibiliser l'opinion publique, le gouvernement, et surtout Philippe Bélaval, directeur du Centre des Monuments Nationaux chargé par François Hollande de proposer des personnalités à panthéoniser. Nul doute que l'action a porté ses fruits puisqu'elle a, d'une part, amené de nombreux politiques à faire des déclarations en faveur de la panthéonisation de femmes et, surtout, visiblement influencé M. Bélaval, qui a reçu le Collectif. Remis le 10 octobre au Président, ce rapport lui propose de ne panthéoniser que des femmes pendant son mandat « *car le déséquilibre homme/femme est très fort* ». Il propose également de faire élever dans la nef « *un monument collectif à toutes les héroïnes de l'émancipation féminine* » où pourrait s'afficher la « *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne* » d'Olympe de Gouges.
Rappelons qu'aujourd'hui seules deux femmes reposent au Panthéon sur 73 « grands hommes », Marie Curie et Sophie Berthelot, celle-ci uniquement pour accompagner son mari. Ce monument est donc l'illustration de l'effacement des femmes d'une Histoire nationale profondément misogyne. Le Président de la République a ici une occasion parfaite d'entamer un rattrapage, en suivant les recommandations du rapport.

Bénédicte Gattère

http://collectiffemmespantheon.wordpress.com

Du côté des organisations

REFH : Réussir l'égalité femmes - hommes

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes de la maternelle à l'enseignement supérieur, tel est l'objectif de REFH. L'association mixte a été créée le 4 juin 2013 par des adhérentes de l'Association Française des Femmes diplômées des universités (AFFDU, fondée au lendemain de la première Guerre Mondiale), soucieuses des progrès qu'il reste à faire contre les formes de discrimination sexiste dans l'éducation et dans la recherche. Le site de l'association, pédagogique, propose ainsi une histoire des femmes, trop souvent oubliées des manuels scolaires, avec, à l'appui, une galerie d'images et de photographies. L'association soutient d'ailleurs l'action du collectif Pour des Femmes au Panthéon (voir notre article).

Diversifiée dans ses combats, REFH milite également pour la promotion professionnelle, sociale et publique des femmes, et contre le viol et les violences. Des liens utiles et une bibliographie sélective indiqués sur le site ouvrent l'horizon sur le féminisme en général, avec des thèmes aussi vastes que les femmes et l'international, la législation, ou la prostitution, dont l'association soutient l'abolition.

Agissant en coopération avec plusieurs associations et réseaux, en France et à l'étranger, REFH se veut aussi un relais de l'information en diffusant l'actualité et les événements féministes, et un foyer d'initiatives et de revendications jeunes. Une association et un site d'ores et déjà riches en potentiel, et qui se révèleront sans doute d'utilité publique dans le projet du gouvernement de lutter contre toute discrimination dans l'éducation et d'instaurer l'égalité filles/garçons.

Justine Le Moult

http://www.reussirlegalitefh.eu

Chroniques du sexisme ordinaire

Quelle parité pour les toilettes ?

Quelle femme n'a pas longuement attendu son tour ou est restée pantoise devant l'amalgame bébés/handicapés/femmes ? Dans les espaces publics, les toilettes restent non mixtes et identiques en nombre de m². Question d'égalité ? Pas vraiment du fait desdits dispositifs (entrer dans le cabinet sans devoir monter sur la cuvette demande une certaine technique) et de notre physionomie (les pissotières ne nous sont pas adaptées sans pisse-debout). Nous voilà donc coincées dans la file d'attente. Finalement, le nombre de places est près de deux fois inférieures à celui offert aux hommes. Sans parler des tables à langer qui envahissent les toilettes femmes, mais Mme Pécresse l'a expliqué : les hommes ne sont pas faits pour changer les couches.

Braver l'interdit en pénétrant dans les toilettes pour hommes n'est pas envisageable. Pour les plus hardies d'entre nous qui s'y sommes risquées, c'est une fin de non recevoir, renvoyées dans la file d'attente le clito entre les jambes.

A y réfléchir, la signalétique contribue largement à propager les stéréotypes éculés du sexisme. Les pictogrammes révèlent les critères communément admis par notre société et qui font de nous un homme ou une femme (avec une robe bien sûr). De plus, la vision hétérocentrée suppose un attrait naturel pour le sexe opposé, ce qui justifie la ségrégation. Séparons-nous pour ne pas que les toilettes soient un lieu de bacchanales !

Mais cette logique hétérocentrée a des failles puisqu'elle ne représente pas la réalité. Qu'en est-il des transgenres ? Et quid des hommes handicapés souvent forcés de se rendre dans les toilettes femmes ? Au Japon, les toilettes sont des lieux unisexes qui privilégient confort et raffinement entre lunettes chauffées et jets bidirectionnels. Et les pays scandinaves ont supprimé les urinoirs. Faut-il rappeler qu'uriner debout reste largement une habitude culturelle ? Dans de nombreux pays les hommes pissent accroupis. A bons entendeurs.

Maëlle

Comité de rédaction : Hélène Ferkatadji et Bénédicte Gattère - Logo : Mila Jeudy - Maquette : Hélène Ferkatadji
Editrice : Osez le féminisme !
Directrice de publication : Julie Muret
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France—ISSN 2107-0202
Imprimé par Grenier - 115 av. Raspail 94250 Gentilly

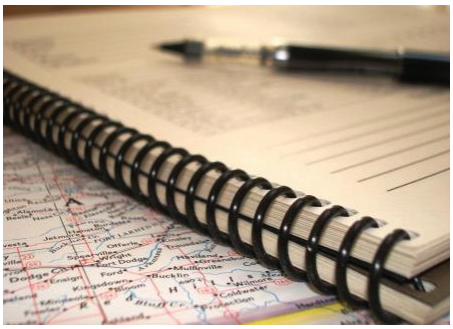

Vous souhaitez recevoir le journal, participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS !

Envoyez vos coordonnées à
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr